

## REMBOURSEMENTS DE DEBOURS

### Note de service septembre 2016

(Avantages réservés aux membres licenciés au Club et à jour de leur cotisation club de l'Association)

#### **Compétition « Espérance » :**

Les droits d'inscription seront remboursés pour chaque tour aux joueurs à la fois membres et licenciés du BCGM et à jour de leur cotisation.

#### **Compétition « Interclubs » :**

Les droits d'inscription seront remboursés pour chaque tour aux joueurs à la fois membres et licenciés du BCGM, à jour de leur cotisation et ayant participé à au moins 20 tournois de régularité au club de juillet à juin de l'année en cours.

#### **Déplacements à TOULOUSE :**

Les joueurs, membres et licenciés du BCGM, à jour de leur cotisation et ayant participé à au moins 20 tournois de régularité au club de juillet à juin de l'année en cours, amenés à se déplacer à Toulouse dans le cadre de la Finale de Ligue d'une compétition fédérale recevront 50,00 €/personne en compensation des frais engagés. La somme globale pour une équipe étant limitée à 300,00 €.

#### **Déplacements à PARIS :**

Les joueurs, membres et licenciés du BCGM, à jour de leur cotisation et ayant participé à au moins 20 tournois de régularité au club de juillet à juin de l'année en cours, amenés à se déplacer à Paris dans le cadre de la Finale Nationale d'une compétition fédérale recevront 100,00 €/personne en compensation des frais engagés. La somme globale pour une équipe étant limitée à 600,00 €.

\*\*\*\*\*